



**AVIS PUBLIC  
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil de ville de Val-d'Or a reçu les demandes de dérogation mineure suivantes :

**510, chemin du Lac-Guéguen** : demande de dérogation mineure présentée par Mme Claudette Provost visant à fixer à 14,5 mètres plutôt qu'à 15 mètres, comme le prescrit la réglementation, la marge arrière (bande de protection) applicable à l'agrandissement du bâtiment principal réalisé en 2011 sur cette propriété, le tout sur le lot 5 123 063 du cadastre du Québec.

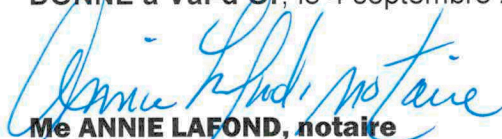
**213, chemin Bayview** : demande de dérogation mineure présentée par Mme Annie Charland et M. Gaétan Dumont, visant à fixer à 9 mètres plutôt qu'à 10 mètres comme le prescrit la réglementation, la marge avant applicable à la résidence existante sur cette propriété, le tout sur le lot 5 459 951 du cadastre du Québec.

**37, route 111** : demande de dérogation mineure présentée par Géoposition Arpenteurs-géomètres pour le compte de la Succession Rémy Leblond, visant à fixer à 7,3 mètres plutôt qu'à 7,6 mètres, comme le prescrit la réglementation, la marge avant applicable à l'annexe de la résidence érigée sur cette propriété, le tout, sur le lot 4 721 424 du cadastre du Québec.

Le conseil de ville statuera sur ces demandes lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 7 octobre 2019, à compter de 19 h 30, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855 de la 2<sup>e</sup> Avenue, à Val-d'Or. Dans l'éventualité où le conseil de ville acceptait ces demandes de dérogation mineure, le tout serait dès lors considéré comme étant conforme à la réglementation municipale.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe, 855, 2<sup>e</sup> Avenue, Val-d'Or (Québec) J9P 1W8, au plus tard le vendredi précédant la séance.

**DONNÉ à Val-d'Or**, le 4 septembre 2019.

  
**Me ANNIE LAFOND, notaire**  
**Greffière**